

UN NOUVEAU CADRE POUR L'ENVIRONNEMENT

Plus clairs, plus précis, plus engagés : les nouveaux standards du commerce équitable concernant l'environnement viennent d'entrer en vigueur. Voici les réponses aux questions que vous pourrez vous poser sur l'environnement dans la certification équitable.

POURQUOI DE NOUVEAUX STANDARDS ?

La certification n'est pas un système figé. Les standards connaissent donc des évolutions pour que l'impact soit le meilleur possible.

Les nouveaux standards sont basés sur le retour d'expérience des producteurs, d'experts et de acteurs commerciaux. Ils sont le résultat d'un équilibre entre la durabilité et la faisabilité. Ils ont été validés par le comité des standards au sein duquel les producteurs sont représentés. ■

Les nouveaux standards sont disponibles en ligne sur www.maxhavelaarfrance.org

NOUVEAUX STANDARDS, MODE D'EMPLOI

Tous les standards de FLO s'articulent en deux types d'exigences : les exigences minimales et les exigences de progrès. Les exigences minimales doivent être respectées par les organisations de producteurs pour obtenir leur première certification. Les exigences de progrès sont des objectifs intermédiaires qu'elles doivent progressivement respecter en mettant en œuvre des actions précises.

Les nouveaux standards sont divisés en six parties : la mise en place d'un système de gestion environnementale, l'utilisation de produits chimiques, la gestion des déchets, la gestion de l'eau et des sols, l'utilisation du feu et de l'écobuage, l'interdiction des organismes génétiquement modifiés. Ils se terminent par la liste des 118 pesticides interdits, qui reste inchangée. ■

◀ Les organisations de producteurs doivent mettre en place un système de gestion environnementale comportant des actions précises.

▶ Quand les sols sont fragiles, le cahier des charges bio ne suffit pas. Les standards recommandent des pratiques destinées à améliorer la fertilité et la structure du sol.



© Christof Krackhardt / www.fairtrade-media.de

DU CHIMIQUE AU BIOLOGIQUE

Les producteurs certifiés par Max Havelaar doivent respecter des exigences de base et des exigences de progrès. Afin de recevoir le label, ils doivent respecter toutes les exigences de base qui, dans le domaine de l'environnement, comprennent l'interdiction des produits chimiques les plus nocifs, le respect de toutes les conventions internationales en vigueur dans le domaine de l'environnement et l'engagement dans des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Pour conserver la certification d'une année sur l'autre, les producteurs doivent remplacer progressivement leurs intrants chimiques par des pratiques biologiques. C'est ce qu'on appelle une exigence de progrès. Enfin, la conversion totale à l'agriculture biologique est considérée comme un but à atteindre à terme. Les produits issus de l'agriculture biologique sont l'objet d'un prix minimum garanti supérieur qui permet de couvrir les coûts supplémentaires.

Au niveau international, 30% des volumes de café labellisé Max Havelaar est certifié biologique, 100% des fruits, 75% du sucre, 70% du thé et 12% du riz. ■

CONSERVATION DES SOLS ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE : LE CAS DES PRODUCTEURS DE QUINOA BOLIVIENS

Sur les hauts plateaux andins, le climat est rude et les sols sont pauvres. Le quinoa y est pratiquement la seule culture possible. Au départ, cette plante était destinée à la consommation domestique. C'est sur le marché des produits biologiques qu'elle a été popularisée auprès des consommateurs occidentaux. La production s'est accrue, et les producteurs, moins enclins à respecter la rotation des cultures, sont confrontés à des problèmes d'épuisement des sols. « *La demande croissante nous amène à utiliser des moyens qui abîment le sol*, regrette Epiphania Muraña, président de la coopérative Anapqui. *N'ayant plus de place, nous sommes obligés d'augmenter les rendements. Chaque année, le sol perd ainsi de sa fertilité, et les plantes qui y poussent sont moins grandes.* » Dans ce cas, une certification bio n'est pas suffisante. Allant au-delà du cahier des charges biologique, les standards recommandent des « *pratiques destinées à améliorer la fertilité et la structure du sol* », et le prix minimum garanti permet d'assurer la rotation. ■

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT NE COÛTE PAS PLUS CHER

Pour beaucoup de producteurs, le passage à la fumure organique signifie réduire sa propre dépendance financière à des intrants souvent coûteux. A cette dépense, ils substituent un investissement en temps, car les méthodes organiques nécessitent souvent plus de main-d'œuvre. Le coût lié au respect de l'environnement est par ailleurs pris en compte dans le calcul du prix minimum garanti. ■

LES OGM DANS LES NOUVEAUX STANDARDS : UNE STRICTE INTERDICTION

Les anciens standards avaient déjà pris position pour que les producteurs n'utilisent pas d'organismes génétiquement modifiés. Cependant, leur application pouvait donner lieu à certaines ambiguïtés. Désormais, l'organisation devra apporter la garantie que ses membres n'utilisent pas d'OGM, dans aucune de ses cultures, même pour celles n'étant pas certifiées.

L'organisation doit aussi mettre en place une stratégie précise contre la contamination d'éventuelles cultures OGM se trouvant dans le voisinage.

Enfin, aucun OGM, y compris pour les bactéries, ne doit entrer dans la culture des produits labellisés. ■

À L'ÉPREUVE DU TERRAIN

Les critères environnementaux sont généralement bien acceptés par les producteurs, car ils font souvent écho à leurs convictions et à leurs propres pratiques. « *Parfois, c'est traditionnel, comme dans les Andes, où il existe le concept de la Pacha Mama, la Terre mère, à qui il faut rendre ce qu'on lui prend*, témoigne Karine Laroche, responsable de développement à Max Havelaar France. *Plus simplement, les organisations sont généralement conscientes de leur impact sur l'environnement et essaient de le limiter. Si l'objectif est clair et consensuel, c'est complètement intégré. C'est le cas de l'Afrique de l'Ouest où les producteurs n'ont pas besoin des standards pour savoir qu'il faut protéger les sols.* » ■